



RAPPORT ARCHÉOLOGIQUE

Surveillance archéologique dans le cadre
de travaux le long du chemin de fer à
Vallée-Jonction, site CcEr-1
(hiver et printemps 2024)

Page couverture

GéoPhoto+, Université Laval, Q66320-179, 15840
1966, ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles

Surveillance archéologique dans le cadre de travaux le long du chemin de fer à Vallée-Jonction, site CcEr-1 (hiver et printemps 2024)

Permis de recherche archéologique

24-URBA-01

Benoit Proulx & Joey Leblanc

Rapport préparé par :

Artéfact urbain inc.

51, rue des Jardins, bureau 200

Québec (Québec) G1R 4L6

Canada

<https://www.artefacturbain.ca/>

Rapport déposé à :

POMERLEAU INC.

521, 6^e Avenue Nord

Saint-Georges (Québec) G5Y 0H1

Canada

Septembre 2024

RÉSUMÉ

Ce rapport présente les résultats de la supervision archéologique dans le cadre de travaux d'excavation mécanique réalisés lors de la réfection des infrastructures ferroviaires à Vallée-Jonction, située dans la région administrative de Chaudière-Appalaches. L'intervention était justifiée par le fait que des vestiges avaient été mis au jour lors de travaux préparatoires effectués en 2023. Ces vestiges ont été associés à un nouveau site archéologique, dont le code Borden est le CcEr-1.

La compagnie Pomerleau a ainsi mandaté l'équipe de la compagnie Artéfact urbain afin de procéder à la surveillance archéologique des travaux d'excavation du secteur, dans le but de compléter l'enregistrement des vestiges et de vérifier la présence des autres ressources archéologiques afin d'atténuer les impacts des travaux sur le patrimoine archéologique. La surveillance s'est déroulée du 13 mars au 15 avril 2024 sous la supervision de Benoit Proulx, archéologue chargé de terrain, puis de Joey Leblanc, archéologue chargé de projet et détenteur du permis de recherche archéologique 24-URBA-01. Les travaux représentent la deuxième et la troisième opération du site CcEr-1 et regroupent les sous-opérations CcEr-1-2A à CcEr-1-2K ainsi que les sous-opérations CcEr-1-3A et CcEr-1-3B.

L'opération CcEr-1-2 a permis de mettre au jour quatre nouveaux vestiges archéologiques (CcEr-1-2C100, CcEr-1-2C101, CcEr-1-2D100 et CcEr-1-2K100), puis d'observer les quatre vestiges qui avaient été mis au jour en 2023 (CcEr-1-2E100, CcEr-1-2E101, CcEr-1-2F100 et CcEr-1-2H100). Pratiquement tous ces vestiges sont associés aux activités ferroviaires du secteur mises en place entre 1885 et 1917. Seul le vestige CcEr-1-2C100 est plutôt associé à la cour arrière de l'une des anciennes maisons de la rue Hébert et détruites en 2020. La majorité des sédiments observés dans cette sous-opération était liée aux aménagements de la voie ferrée et des bâtiments associés. En ce qui concerne la seconde opération, nommée CcEr-1-3 et correspondant aux travaux effectués sur la rue Jean-Marie-Rousseau, aucun vestige n'y a été observé. La majeure partie des sédiments répertoriés est liée à des aménagements de la voirie ou au stationnement en pierre concassée du Musée Ferroviaire de Beauce.

À la suite des résultats et des interprétations présentés, nous recommandons la poursuite de la surveillance archéologique des travaux sur la rue Jean-Marie-Rousseau (opération CcEr-1-3), puisque ces travaux n'ont pas pu être effectués lors de la présente intervention. Ce secteur pourrait potentiellement receler plusieurs vestiges datant de la première moitié XX^e siècle. Pour le secteur entre le musée et la rue du Pont (opération CcEr-1-2), aucune recommandation supplémentaire n'est émise, puisque le secteur a été entièrement expertisé. De manière plus générale, une surveillance archéologique est également recommandée advenant de futurs travaux d'excavation à l'ouest du chemin de fer, entre l'opération CcEr-1-2 et la rivière Morency, ou encore au sud-ouest de la gare, entre cette dernière et l'ensemble de bâtiments constitué de la plaque tournante (l'atelier de type « roundhouse »). La présence de vestiges potentiels ou confirmés a effectivement été recensée dans ces secteurs (Gagnon 2022).

ÉQUIPE DE RÉALISATION

POMERLEAU INC.

Mazaë Bolduc	Coordonnatrice de projets
Alex Grandmont	Ingénieur professionnel
Andrea Lamburg	Adjointe administrative
André Lagacé	Chargé de terrain

WSP GLOBAL INC.

Nicolas Fradette	Chargé de projets
------------------	-------------------

EDGUY INC.

François St-Hilaire	Arpenteur, technicien en génie civil
---------------------	--------------------------------------

MINISTÈRE DES TRANSPORTS ET DE LA MOBILITÉ DURABLE

Olivier Morneau	Chargé d'activités (Direction des projets ferroviaires)
Christine Perreault	Conseillère en gouvernance et en reddition de comptes (Direction des projets ferroviaires)
Julie Milot	Directrice int. (Directrice de l'environnement)

ARTÉFACT URBAIN INC.

Benoit Proulx	Archéologue chargé de terrain (intervention sur le terrain, recherche et rédaction)
Joey Leblanc	Archéologue chargé de projet (coordination, rédaction de la section 4 et révision)
Simon Paquin	Archéologue (infographie et cartographie)
Marie-Anne Paradis	Archéologue (recherche, rédaction de la section 3 et révision)
Cathy Gilbert	Révision linguistique

TABLE DES MATIÈRES

RÉSUMÉ	iv
ÉQUIPE DE RÉALISATION	v
LISTE DES FIGURES	viii
LISTE DES PLANCHES.....	ix
LISTE DES PROFILS.....	ix
LISTE DES TABLEAUX.....	ix
1. INTRODUCTION.....	1
1.1 Localisation générale	1
2. MÉTHODOLOGIE	3
2.1 Recherches préparatoires	3
2.2 Méthodologie de terrain – Surveillance	3
3. PAYSAGE ET OCCUPATION HUMAINE	5
3.1 Paysage et contexte naturel	5
3.2 Contexte paléohistorique	7
3.3 Contexte euroquébécois.....	9
4. ÉTAT DES CONNAISSANCES ARCHÉOLOGIQUES DU SECTEUR.....	14
5. RÉSULTATS DE LA SURVEILLANCE ARCHÉOLOGIQUE	16
5.1 Opération CcEr-1-2.....	16
5.1.1 Sous-opération CcEr-1-2A	16
5.1.2 Sous-opération CcEr-1-2B	20
5.1.3 Sous-opération CcEr-1-2C.....	20
5.1.4 Sous-opération CcEr-1-2D.....	24
5.1.5 Sous-opération CcEr-1-2E	27
5.1.6 Sous-opération CcEr-1-2F	33
5.1.7 Sous-opération CcEr-1-2G.....	35
5.1.8 Sous-opération CcEr-1-2H.....	37
5.1.9 Sous-opération CcEr-1-2J.....	39
5.1.10 Sous-opération CcEr-1-2K	40
5.2 Opération CcEr-1-3.....	43
5.2.1 Sous-opération CcEr-1-3A	43
5.2.2 Sous-opération CcEr-1-3B	43
6. INTERPRÉTATION DES RÉSULTATS	47

6.1 Sédiments archéologiques	47
6.2 Vestiges archéologiques.....	47
7. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS.....	53
7.1 Valeurs archéologiques.	53
BIBLIOGRAPHIE.....	55
ANNEXE 1. ÉTUDE DE POTENTIEL ARCHÉOLOGIQUE (GAGNON 2022)	
ANNEXE 2. CATALOGUE PHOTOGRAPHIQUE	

LISTE DES FIGURES

FIGURE 1. CARTE DES FORMATIONS GÉOLOGIQUES PRÉSENTES DANS LA MRC DE NOUVELLE-BEAUCE ET DANS LA ZONE D'INTERVENTION ARCHÉOLOGIQUE, INDIQUÉE APPROXIMATIVEMENT PAR L'ENCADRÉ ROUGE	5
FIGURE 2. RÉSEAU HYDROGRAPHIQUE AUTOUR DE VALLÉE-JONCTION DANS LE BASSIN VERSANT DE LA RIVIÈRE CHAUDIÈRE. EMPLACEMENT APPROXIMATIF DE LA ZONE D'INTERVENTION INDIQUÉE D'UN RECTANGLE ROUGE	6
FIGURE 3. CARTE DES SEIGNEURIES EN BEAUCE SUR CARTE MODERNE DONT LA SEIGNEURIE DE SAINT-JOSEPH-DE-BEAUCE CONCÉDÉE EN 1736 AU CENTRE QUI ENGLOBE LA VILLE DE VALLÉE-JONCTION. EMPLACEMENT APPROXIMATIF DE LA ZONE D'INTERVENTION INDIQUÉE D'UNE FLÈCHE ROUGE	9
FIGURE 4. PLAN D'ASSURANCE-INCENDIE DATÉ DE 1929 QUI ILLUSTRE LES MAISONS LE LONG DU CHEMIN DE FER À VALLÉE-JONCTION (BANQ, VILLAGE OF L'ENFANT JÉSUS [VALLEY JUNCTION] QUE., 1929, UNDERWRITERS' SURVEY BUREAU, 0000236189)	10
FIGURE 5. PHOTOGRAPHIE NON DATÉE DU CENTRE-VILLE DE VALLÉE-JONCTION. L'EMPLACEMENT APPROXIMATIF DE LA MAISON AU 259 RUE HÉBERT EST INDIQUÉ D'UNE FLÈCHE ROUGE	11
FIGURE 6. PLAN D'ASSURANCE-INCENDIE DATÉ DE 1929 QUI ILLUSTRE LA GARE DE CHEMIN DE FER DE VALLÉE-JONCTION	12
FIGURE 7. PORTION DU PLAN DE LOCALISATION DU BÂTI DÉTRUIT ET RECENSÉ SUR FOND PHOTOGRAPHIQUE DE 2015 PRÈS DE L'ANCIENNE GARE DE VALLÉE-JONCTION.	13
FIGURE 8. SOUS-OPÉRATION CcEr-1-2B, SONDAGE 2, VUE VERS L'OUEST	20
FIGURE 9. VESTIGE CcEr-1-2C100 DÉGAGÉ, VUE VERS LE NORD-EST	23
FIGURE 10. VESTIGE CcEr-1-2C101, LIT DE POSE EN BRIQUE ET EN DESSOUS, LE LOT DE POUSSIÈRE DE PIERRE CcEr-1-2C5, VUE VERS LE SUD-EST	23
FIGURE 11. VESTIGE CcEr-1-2C101 DÉGAGÉ, VUE VERS LE SUD-OUEST	24
FIGURE 12. VESTIGE CcEr-1-2D100, SECTION OUEST, VUE VERS LE NORD-EST	25
FIGURE 13. LENTILLE ROUGE DANS LE LOT CcEr-1-2E2, VUE VERS LE NORD-EST	29
FIGURE 14. VESTIGE CcEr-1-2E100 DÉGAGÉ, VUE GÉNÉRALE VERS LE NORD-OUEST	29
FIGURE 15. VESTIGE CcEr-1-2E100, DÉTAIL DU SOMMET DES MURS AVEC MADRIERS ENCASTRÉS, VUE VERS LE NORD	30
FIGURE 16. VESTIGE CcEr-1-2E100, BLOC DE BÉTON AU COIN NORD-OUEST, VUE VERS LE SUD-EST)	31
FIGURE 17. ARTÉFACTS OBSERVÉS LORS DE L'EXCAVATION DU COMPLEMENT DU VESTIGE CcEr-1-2E100, PRÉSENT DANS LE LOT CcEr-1-2E2	31
FIGURE 18. VESTIGE CcEr-1-2E101 DÉGAGÉ, VUE GÉNÉRALE VERS LE NORD-OUEST	32
FIGURE 19. VESTIGE CcEr-1-2E101, DÉTAIL DE LA SECTION CENTRALE DU MUR EST	32
FIGURE 20. VESTIGE CcEr-1-2F100, DÉTAIL DE LA SECTION CENTRALE DU MUR EST, VUE VERS LE SUD	33
FIGURE 21. VESTIGE CcEr-1-2F100, ENCOCHE CARRÉE SUR LE PAREMENT EXTÉRIEURE DU VESTIGE	35
FIGURE 22. SOUS-OPÉRATION CcEr-1-2H, PAROI EST AU NORD DU VESTIGE CcEr-1-2H100, VUE VERS LE NORD-OUEST	37
FIGURE 23. VESTIGE CcEr-1-2H100, VUE DE LA SECTION NORD-OUEST	39
FIGURE 24. VESTIGE CcEr-1-2K100, JONCTION DE DEUX TUYAUX EN FONTE, VUE VERS LE NORD-EST	40
FIGURE 25. ARTÉFACTS MÉTALLIQUE MIS AU JOUR DANS LE LOT CcEr-1-2K1	41
FIGURE 26. PHOTOGRAPHIE AÉRIENNE DATÉE DE 1966 DE VALLÉE-JONCTION, LA FLÈCHE ROUGE INDIQUE L'HABITATION SITUÉE AU 259, RUE HÉBERT	48
FIGURE 27. DÉTAILS DU PLAN D'ASSURANCE-INCENDIE DE 1929 OÙ EST ILLUSTRÉ LA « SECTION HOUSE ». LE VESTIGE CcEr-1-2F100 REPRÉSENTE LA PARTIE EST DE CE BÂTIMENT, IDENTIFIÉ D'UNE FLÈCHE ROUGE	49
FIGURE 28. PLAQUE TOURNANTE (« TURNTABLE ») AU SUD-EST DE LA ZONE D'ÉTUDE, SEMBLABLE AU VESTIGE CcEr-1-2H100	50
FIGURE 29. DÉTAILS DU PLAN D'ASSURANCE-INCENDIE DE 1929 OÙ EST ILLUSTRÉ LA « TURNTABLE » ET LA « ROUNDHOUSE » SITUÉS À ENVIRON 450 M AU SUD-OUEST DE LA ZONE DES TRAVAUX	50
FIGURE 30. DÉTAIL DU SYSTÈME SUR RAIL DE LA PLAQUE TOURNANTE (« TURNTABLE ») AU SUD-EST DE LA ZONE D'ÉTUDE	51
FIGURE 31. « ROUND HOUSE » AU SUD-EST DE LA ZONE D'ÉTUDE	52

LISTE DES PLANCHES

PLANCHE 1. LIMITES DU SITE CcEr-1 À VALLÉE-JONCTION	2
PLANCHE 2. SITES ARCHÉOLOGIQUES ET ZONES D'INFORMATION ARCHÉOLOGIQUE À PROXIMITÉ DE L'INTERVENTION À VALLÉE-JONCTION .	15
PLANCHE 3. OPÉRATION CcEr-1-2, LOCALISATION DES SOUS-OPÉRATIONS ET SONDAGES	17
PLANCHE 4. OPÉRATION CcEr-1-2, LOCALISATION DES VESTIGES	18
PLANCHE 5. OPÉRATION CcEr-1-3, LOCALISATION DES SOUS-OPÉRATIONS	44

LISTE DES PROFILS

PROFIL 1 SOUS-OPÉRATION CcEr-2-2A, PAROI EST	19
PROFIL 2. SOUS-OPÉRATION CcEr-1-2B, PAROI NORD	21
PROFIL 3. SOUS-OPÉRATION CcEr-1-2C, PAROI NORD	22
<i>PROFIL 4. SOUS-OPÉRATION CcEr-1-2D, PAROI EST</i>	<i>26</i>
PROFIL 5. SOUS-OPÉRATION CcEr-1-2E, PAROI NORD-EST	28
PROFIL 6. SOUS-OPÉRATION CcEr-1-2F, PAROI OUEST	34
PROFIL 7. SOUS-OPÉRATION CcEr-1-2G, PAROI OUEST	36
PROFIL 8. SOUS-OPÉRATION 2H, PAROI SUD	38
PROFIL 9. SOUS-OPÉRATION CcEr-1-2K, PAROIS SUD ET OUEST	42
PROFIL 10. SOUS-OPÉRATION CcEr-1-3A, PAROI NORD	45
PROFIL 11. SOUS-OPÉRATION CcEr-1-3B, PAROI NORD	46

LISTE DES TABLEAUX

TABEAU 1. CADRE CHRONOLOGIQUE DE L'OCCUPATION AMÉRINDIENNE DANS LA RÉGION DE QUÉBEC	7
TABEAU 2. ZONES D'INFORMATION ARCHÉOLOGIQUE DANS UN RAYON DE 10 KM DE L'INTERVENTION ARCHÉOLOGIQUE À VALLÉE-JONCTION	14
TABEAU 3. DESCRIPTION SOMMAIRE DES VESTIGES MIS AU JOUR DANS LA SOUS-OPÉRATION CcEr-1-2.....	16

1. INTRODUCTION

Ce rapport présente les résultats de la supervision archéologique dans le cadre de travaux d'excavation mécanique réalisés lors de la réfection des infrastructures ferroviaires à Vallée-Jonction, située dans la région administrative de Chaudière-Appalaches. L'intervention était justifiée par le fait que des vestiges avaient été mis au jour lors de travaux préparatoires effectués en 2023. Ces vestiges ont été associés à un nouveau site archéologique, dont le code Borden est le CcEr-1. Comme le secteur d'intervention présentait un potentiel archéologique, la compagnie Pomerleau a mandaté l'équipe de la compagnie Artéfact urbain afin de procéder à la surveillance archéologique du secteur, dans le but de compléter l'enregistrement des vestiges mis au jour en 2023, puis de vérifier la présence de ressources archéologiques afin d'atténuer les impacts des travaux sur le patrimoine archéologique. La surveillance s'est déroulée du 13 mars au 15 avril 2024 sous la supervision de Benoit Proulx, archéologue chargé de terrain, puis de Joey Leblanc, archéologue chargé de projet et détenteur du permis de recherche archéologique 24-URBA-01.

1.1 Localisation générale

Les travaux de surveillance ont été réalisés à Vallée-Jonction, le long du chemin de fer, entre la rivière Chaudière et la rue du Pont (route 112). Les excavations mécaniques ont été réalisées de part et d'autre de l'ancien chemin de fer, sur une longueur d'environ 600 m. Comme la zone des travaux touche le site archéologique CcEr-1 et que les travaux représentent la deuxième et la troisième opération sur le site, les données recueillies dans la zone située sur le tracé du chemin de fer, entre le Musée Ferroviaire de Beauce et la rue du Pont, regroupent les sous-opérations CcEr-1-2A à CcEr-1-2L et celles recueillies autour de la rue Jean-Marie-Rousseau, les sous-opérations CcEr-1-3A et CcEr-1-3B (planche 1).

Planche 1. Limites du site CcEr-1 à Vallée-Jonction

-  Site archéologique
CcEr-1
-  Vallée-Jonction (carte
en encart)

Opérations archéologiques

-  CcEr-1-2
-  CcEr-1-3

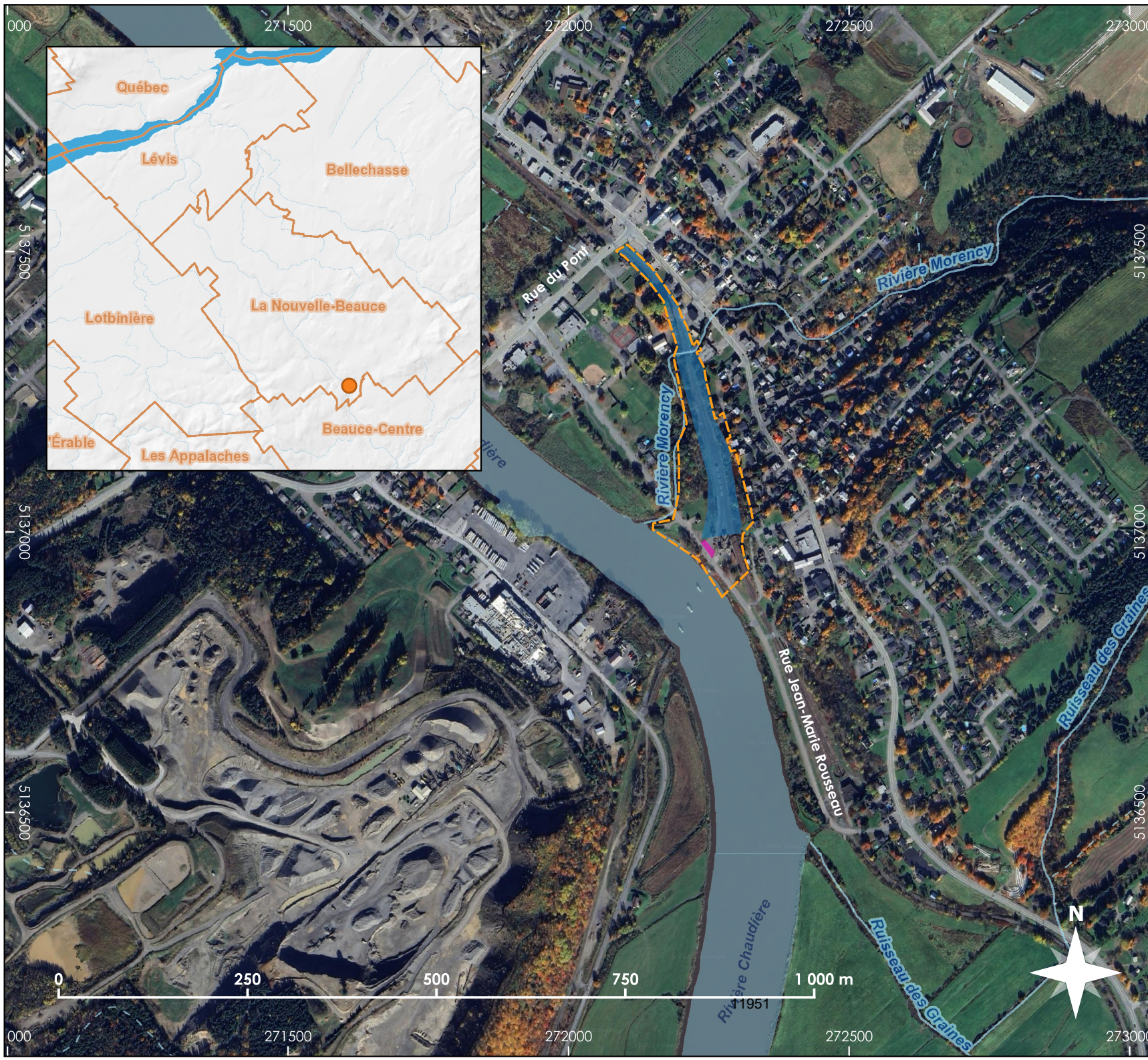
Système de coordonnées :
NAD 83 MTM Fuseau 7
(EPSG : 32187)

Fond de carte (carte principale) :
Google Satellite (Airbus 2022/2023);
Géobase du réseau hydrographique
du Québec (GRHQ)

Fond de carte (encart) :
Découpage administratif du Québec
(Gouvernement du Québec); fond de
carte pour cartographie thématique
(Service d'imagerie du gouvernement
du Québec)

Échelle :
1 : 9 000 (carte principale)
1 : 800 000 (encart)

Cartographie :
Simon Paquin, archéologue
Septembre 2024



2. MÉTHODOLOGIE

La méthodologie appliquée à ce projet consiste en une surveillance archéologique le long du chemin de fer, entre la rivière Chaudière et la rue du Pont (route 112), à Vallée-Jonction. La méthodologie privilégiée prend en compte les résultats et les recommandations des expertises archéologiques réalisées antérieurement dans les limites du projet et le type d'expertise à réaliser, des caractéristiques physiques et environnementales des limites du projet ainsi que des exigences méthodologiques du ministère de la Culture et des Communications.

2.1 Recherches préparatoires

L'analyse du projet débute par la recherche documentaire qui concerne les sites archéologiques connus, les sites patrimoniaux, les aires de protection, les études de potentiel, les zones d'information archéologique et les caractéristiques physiques et environnementales de la zone d'étude. Ces données ont été obtenues en consultant l'Inventaire des sites archéologiques du Québec (ISAQ). Les recherches documentaires sont principalement effectuées via les sites Web de la Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BAnQ), la Bibliothèque et Archives Canada (BAC) et sur le portail extranet du ministère de la Sécurité publique (IGO2). Les études et cartes pédologiques proviennent de l'Institut de recherche et de développement en agroenvironnement (IRDA); l'information géologique, du Système d'information géominière du Québec (SIGÉOM); et les données environnementales, du ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs (MFFPQ).

2.2 Méthodologie de terrain – Surveillance

Les travaux ont débuté par une inspection visuelle systématique de l'aire d'intervention. Ces observations constituent une première étape pour comprendre les transformations anthropiques du milieu. La surveillance consiste en l'inspection visuelle des excavations mécaniques et en l'enregistrement des données selon le système Tikal. Les sédiments ont été examinés durant les interventions, puis documentés en paroi et décrits dans un cahier d'arpentage en utilisant une version légèrement modifiée de la terminologie granulométrique du *Système canadien de classification des sols*, où le terme « gravier fin » est remplacé par « gravillon ». En ce qui concerne les données relatives aux vestiges immobiliers mis au jour, elles ont été consignées sur des fiches d'enregistrement créées à cet effet. L'ensemble des données est noté par le responsable de l'intervention à l'intérieur d'un carnet de notes et d'une tablette électronique. Les tablettes électroniques (Tab Active3) ont également été utilisées pour l'enregistrement d'informations supplémentaires, pour la prise de photographies et pour la prise des coordonnées géographiques (logiciel *SW Maps*). L'ensemble de la méthodologie plus technique liée aux divers programmes utilisés sur les tablettes électroniques est présenté dans Paradis et Leblanc (2021). Une caméra Olympus TG-6 a également été utilisée pour la prise de photographies. Le registre suit la méthodologie suivante : le premier film photographique de la caméra Olympus s'est vu attribuer le numéro VJS1-001 et celui de la tablette électronique, VJS2-001; puis, chacun des clichés suivants a ensuite été numéroté de façon séquentielle. La prise des coordonnées géographiques pour les éléments particuliers identifiés sur le terrain a été réalisée par l'arpenteur de EDGUY inc., à l'aide d'une station totale et d'un DGPS.

Ainsi, les travaux de surveillance des excavations réalisées le long du chemin de fer, entre la rivière Chaudière et la rue du Pont (route 112), se retrouvent sur le site archéologique CcEr-1 et représentent les opérations CcEr-1-2 et CcEr-1-3. L'opération CcEr-1-2 correspond à toute la zone entre le Musée Ferroviaire de Beauce (situé dans l'ancienne gare de Vallée-Jonction) et la rue du Pont et comprend 11 sous-opérations. Pour sa part, l'opération CcEr-1-3 correspond à la rue Jean-Marie-Rousseau et comprend deux sous-opérations. Chacun des vestiges a été numéroté de façon séquentielle à partir de la centaine, selon la sous-opération dans laquelle il est situé (ex. CcEr-1-2C100, CcEr-1-2C101, etc.).

Il est à noter que considérant la forte contamination des sols dans l'ensemble de la zone d'intervention, notamment en hydrocarbure, en métaux lourds et en amiante, aucun artéfact n'a été collecté lors de l'intervention archéologique. Ils ont cependant été notés par le responsable d'intervention. De plus, en raison de cette contamination, le port d'équipements de protection appropriés, tels que le masque respiratoire de type ventilé et la combinaison de protection contre les particules, était requis lors des travaux d'excavation mécanique.

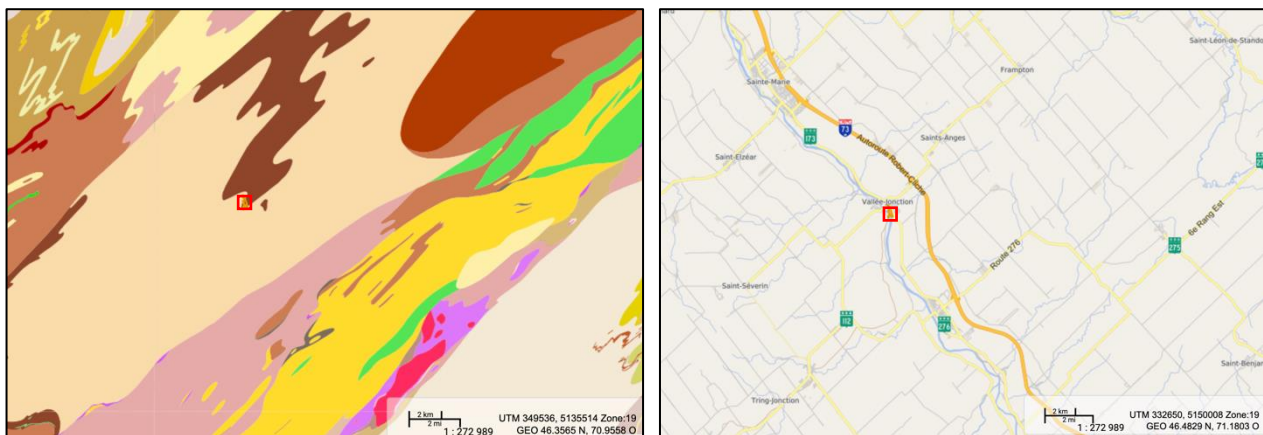
3. PAYSAGE ET OCCUPATION HUMAINE

Cette section du rapport présente le contexte naturel et culturel du secteur d'intervention archéologique réalisé et de la MRC de La Nouvelle-Beauce dans son ensemble. Cette revue inclut d'abord les données géographiques, géomorphologiques et environnementales. Ensuite, les informations relatives à l'occupation humaine, de la paléohistoire à la période historique, sont présentées.

3.1 Paysage et contexte naturel

La région à l'étude fait partie de la province géologique des Appalaches, et plus précisément du supergroupe de Québec (figure 1). Le secteur d'intervention se divise sur deux géologies régionales. La première est celle du groupe de Saint-Roch 1, qui possède des phyllades vert et violacé, du grès et quartzite phylliteux, des métaconglomérats et du schiste datant du Néoprotérozoïque à Ordovicien supérieur ($1\,000\text{ Ma}$ à $443,4 \pm 1,5\text{ Ma}$) (SIGÉOM [En ligne]). La deuxième, un peu plus au sud, fait partie du Groupe de Rosaire 1, qui comporte des quartzites schisteux et des phyllades gris foncé à noir datant du Cambrien à l'Ordovicien inférieur ($-538,8 \pm 0,2$ à $470,0 \pm 1,4\text{ Ma}$) (SIGÉOM [En ligne]).

La composition morpho-sédimentologique du secteur est aussi divisée en deux types de dépôt. Le premier type situé le long de la rivière Chaudière est une alluvion de terrasse fluviale ancienne composée de « Sable, silt sableux et gravier contenant un peu de matière organique et déposés dans des zones excédant les limites des couloirs fluviaux actuels. Les faciès estuariens sont communs dans cette unité. Surface généralement marquée par des levées et des barres alluviales et remaniée par endroits par l'action éolienne. L'abaissement du niveau de base se manifeste par l'étagement des terrasses » (SIGÉOM [En ligne]). Le deuxième type plus à l'est est un sédiment d'épandage proglaciaire subaquatique composé de « Sable, sable silteux et gravier formant des accumulations mises en place en eau relativement peu profonde, au bout de tunnels sous-glaciaires ou intraglaciaires débouchant dans un bassin glaciolacustre ou marin. Sédiment exposé localement sous les séquences marines ou glaciolacustres dans les sablières, les gravières ou les coupes naturelles » (SIGÉOM [En ligne]).



La structure géologique que l'on reconnaît aujourd'hui est le résultat de la formation de la large calotte glaciaire, que l'on nomme l'inlandsis laurentien, suivi de sa fonte. Le réchauffement, qui marque la fin de l'ère glaciaire, s'entame autour de 18 000 ans AA (Occhietti et al. 2004; Dyke et Prest 1987). Les reconstitutions paléoenvironnementales issues de Dyke (2004) et de Lamarche (2011) permettent de comprendre l'évolution des paysages périglaciaires. Ainsi, la calotte fond progressivement et se retire vers le nord. Le secteur d'intervention aurait été libéré des glaces de l'inlandsis laurentien vers 13 150 ans AA (Richard 2009).

Pour plus d'informations sur l'évolution paléoenvironnementale du secteur à l'étude, consultez le point 3 de l'étude de potentiel archéologique, projet 154-07-7188 et 154-20-7096, en annexe 1 (Gagnon 2022 : 4-7).

Le réseau hydrographique du secteur est marqué par la proximité de la rivière Chaudière, mais également d'un imposant réseau de rivières et ruisseaux autour du secteur à l'étude (figure 2).

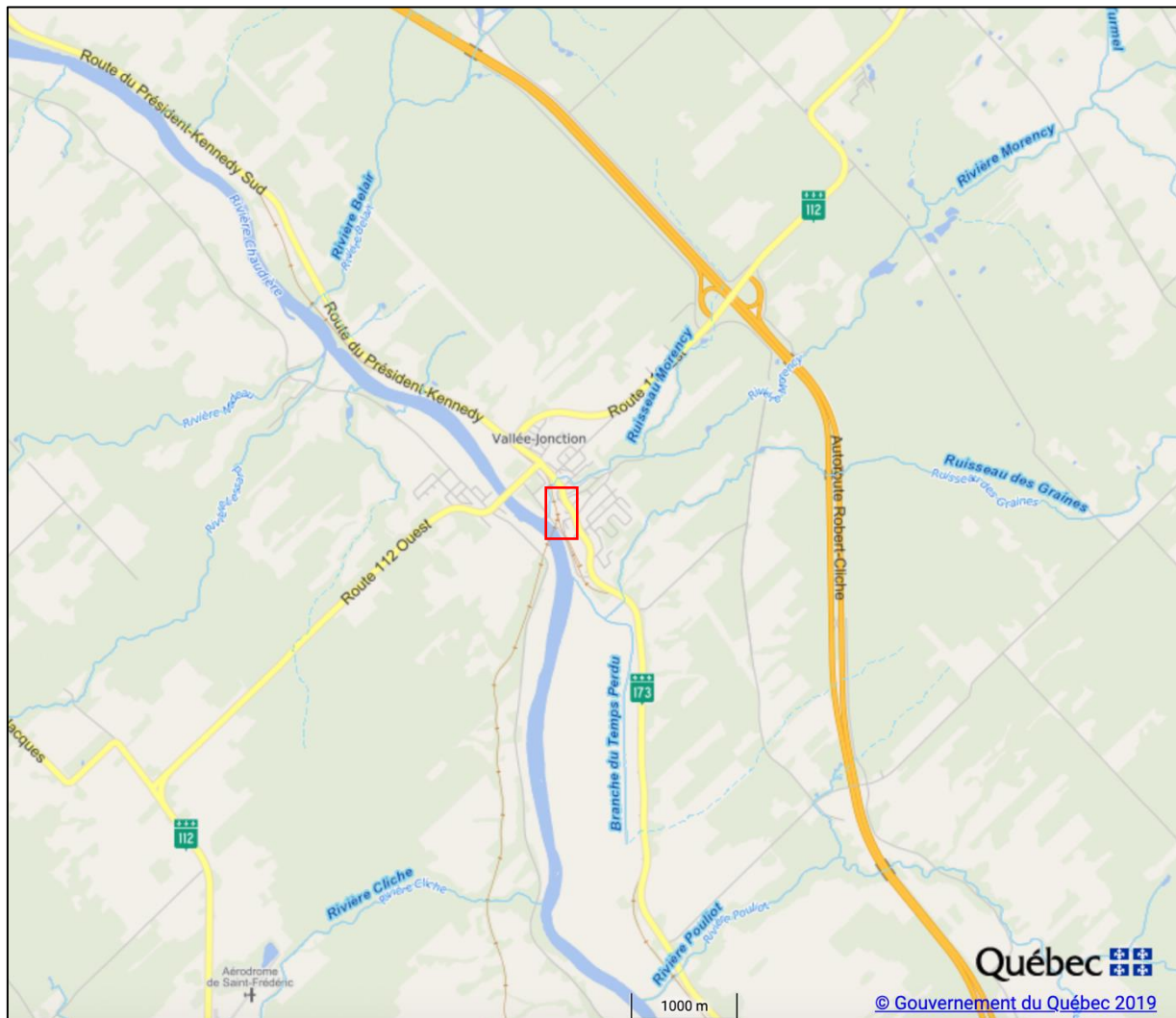


Figure 2. Réseau hydrographique autour de Vallée-Jonction dans le bassin versant de la rivière Chaudière. Emplacement approximatif de la zone d'intervention indiqué d'un rectangle rouge (Forêt ouverte [En ligne])

Le climat de Vallée-Jonction est un climat continental froid et humide selon la classification de Köppen-Geiger, basée sur les normales de 1981 à 2010 (Gouvernement du Québec 2012). Pour sa part, la région écologique du secteur d'intervention est nommée les basses Appalaches, sous-région de la rivière Chaudière, et possède une zone de végétation de type tempéré nordique, avec une forêt décidue et un domaine bioclimatique d'érablière à bouleau jaune de l'Est (MFFP 2019).

3.2 Contexte paléohistorique

La période paléohistorique sur le territoire québécois a été divisée en trois grandes périodes culturelles archéologiques : le Paléoindien, l'Archaïque et le Sylvicole (tableau 1). Chacune de ces périodes a par la suite été divisée en sous-séquences temporelles, définies par des différences de schèmes d'établissement et/ou de particularités dans la culture matérielle.

Tableau 1. Cadre chronologique de l'occupation amérindienne dans la région de Québec

Période temporelle	Sous-séquence temporelle	Subdivision
Paléoindien 12 500 – 8 000 AA	Paléoindien ancien 12 500 – 9 500 AA Paléoindien récent 10 000 – 8 000 AA	-
Archaïque 9 500 – 3 000 AA	Archaïque ancien 9 500 – 8 000 AA Archaïque moyen 8 000 – 5 500 AA Archaïque supérieur 5 500 – 3 000 AA	Archaïque récent laurentien 5 500 – 4 200 AA Archaïque postlaurentien 4 200 – 3 000 AA
Sylvicole 3 000 – 450 AA	Sylvicole inférieur 3 000 – 2 400 AA Sylvicole moyen 2 400 – 1 000 AA Sylvicole supérieur 1 000 – 450 AA	Sylvicole moyen ancien 2 400 – 1 500 AA Sylvicole moyen tardif 1 500 – 1 000 AA Sylvicole supérieur ancien 1 000 – 800 AA Sylvicole supérieur médian 800 – 650 AA Sylvicole supérieur récent 650 – 450 AA

(Source : Gates St-Pierre 2010 : 10; Pintal 2012; Plourde 2011 : 87; Taché 2010 : 8)

Comme mentionné précédemment, l'occupation du territoire du sud du Québec par les groupes humains s'est probablement concrétisée vers 11 000 à 10 000 ans AA, lorsque le climat s'est adouci. Cette période est identifiée comme étant le Paléoindien (de 12 500 à 8 000 ans AA). Certains sites de cette période se distinguent par des pièces lancéolées à retouches parallèles (culture Plano ou Saint-Anne/Varney), que l'on retrouve surtout au Bas-Saint-Laurent et en Gaspésie (Ruralys 2014 : 30). L'importance pour la présente étude est le fait qu'une zone

importante du Paléoindien au Québec se trouve à la source de la rivière Chaudière, c'est-à-dire au lac Mégantic. On y retrouve les sites paléohistoriques les plus anciens au Québec, notamment le site de Cliche-Rancourt, où ont été retrouvées des pointes à cannelure du Paléoindien ancien (Chapdelaine 2004).

Les périodes subséquentes de l'Archaïque ancien (de 10 000 à 8 000 ans AA) et de l'Archaïque moyen (8 000 à 6 000 ans AA) sont montrées dans le sud du Québec, notamment par le site Cascades 5 à East-Angus, dans la région de Sherbrooke (Chapdelaine *et al.* 2015). Cependant, pour la période de l'Archaïque récent (de 6 000 à 3 000 ans AA), plusieurs sites ont été repérés dans le Bas-Saint-Laurent, la Gaspésie, le Témiscouata, et même dans la Baie-des-Chaleurs (Ruralys 2014 : 33). Les peuples de cette période sont majoritairement nomades, ils se déplacent régulièrement un peu partout sur le territoire, mais développent progressivement des endroits de préférence, où se retrouvent davantage de ressources (Ruralys 2014 : 33).

Le Sylvicole est défini par les archéologues par la présence de terre cuite et la sédentarisation progressive. Le Sylvicole inférieur (3 000 à 2 400 ans AA) se démarque par la production d'une poterie grossière et la pratique de rituels funéraires élaborés. Ils utilisent également une variété de chert, appelée le chert Onondaga, pour une production standardisée de lames de cache ou de minces bifaces subtriangulaires, représentatifs de la tradition appelée Meadowood. L'utilisation du cuivre pour la conception d'ornements (perles ovoïdes ou rondes) est également attestée (Clermont 1978; 1990). Des sites du Sylvicole inférieur sont connus sur la rivière Chaudière (le site CeEt-565 et le site Désy) (Chrétien 1999), mais aussi aux alentours du lac Mégantic, en amont de celle-ci (le site Nepress BiEr-21) (Provençal 2011). La période du Sylvicole moyen est divisée en deux phases : l'ancien (2 400 à 1 500 ans AA) et le récent (1 500 à 1 000 ans AA). On les distingue encore une fois sur la base de l'apparence esthétique et des techniques de fabrication de la poterie (Pintal 2013 : 30). Enfin, la période du Sylvicole supérieur est divisée en trois phases : le supérieur ancien ou tradition Saint-Maurice (Owascoïde) (1 000 à 1 200 AD), le supérieur médian ou Saguenay (1 200 à 1 350 AD) et le supérieur récent ou Iroquoien du Saint-Laurent (1 350 à 1 600 AD) (Tremblay 2006). Au cours de cette période, la céramique devient abondante dans les sites archéologiques du sud du Québec, plus particulièrement du Haut-Saint-Laurent (incluant l'Estrie) jusqu'à la région de Trois-Rivières.

3.3 Contexte euroquébécois

Le contexte euroquébécois de la région de la Beauce débute au dernier quart du XVII^e siècle, avec l'arrivée d'une première mission abénaquise par la communauté jésuite et la construction d'une première chapelle Saint-François sur l'une des îles en face de Beauceville (Tecsult inc. 2005). L'occupation du territoire est influencée par la présence de la rivière Chaudière, mais également par ses crues, qui vont justement emporter cette première chapelle à une distance de 15 lieues (60 km) de Québec (Courville *et al.* 2003). En 1736, la seigneurie de Saint-Joseph est concédée à François-Pierre Rigaud de Vaudreuil et il fera un échange avec Joseph Fleury de la Gorgendière l'année suivante (Ville de Saint-Joseph [En ligne]) (figure 3).

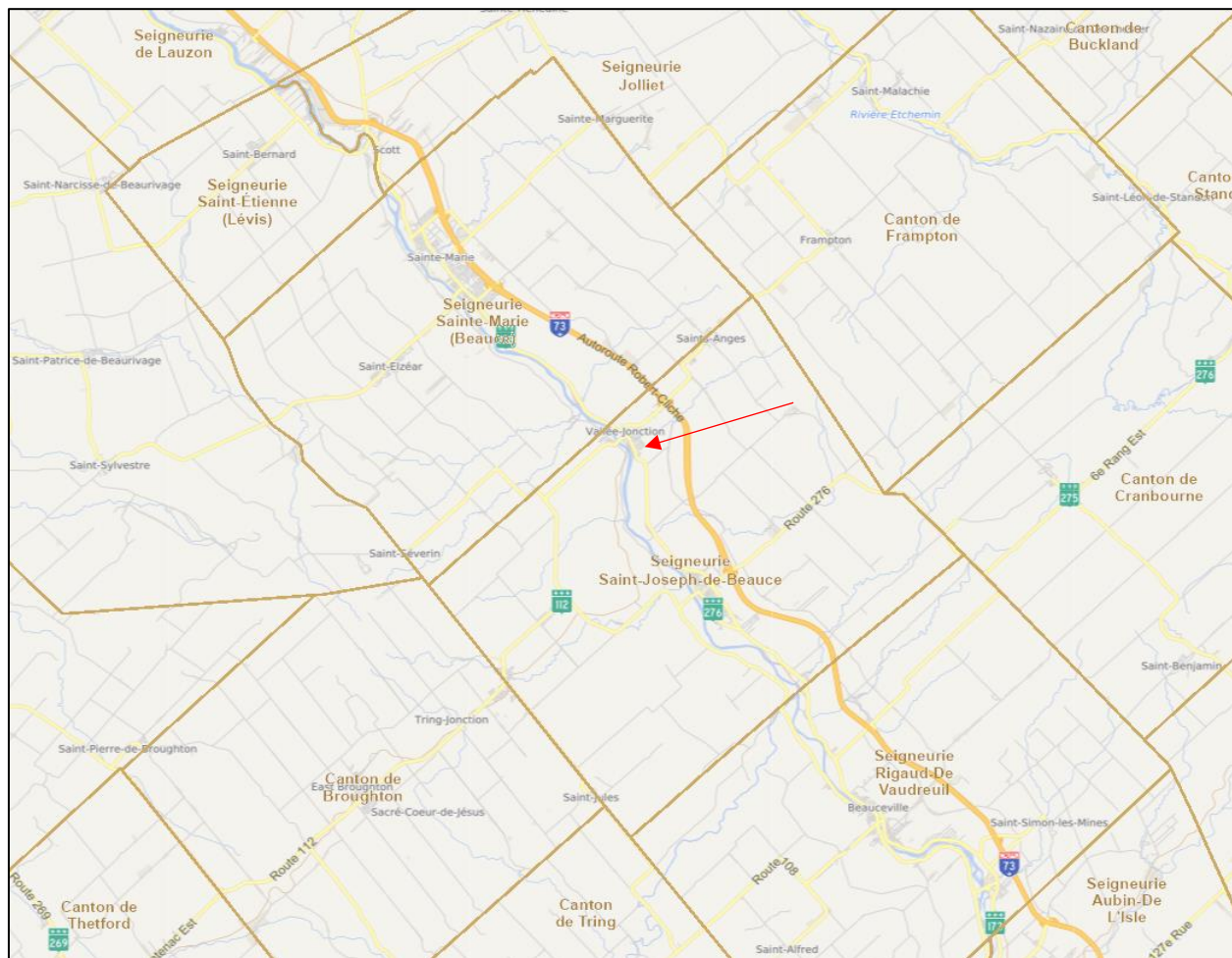


Figure 3. Carte des seigneuries en Beauce sur carte moderne, dont la seigneurie de Saint-Joseph-de-Beauce concédée en 1736 au centre, qui englobe la ville de Vallée-Jonction. Emplacement approximatif de la zone d'intervention indiqué d'une flèche rouge (Greffé de l'Arpenteur Général du Québec [En ligne])

Le développement des aménagements villageois dans Vallée-Jonction et du système ferroviaire dans la zone d'étude est détaillé dans le document d'analyse du potentiel archéologique : *Étude du potentiel archéologique, projet 154-07-7188 et 154-20-7096, Réhabilitation des ateliers mécaniques ferroviaires et reconstruction du pont ferroviaire de la rivière Chaudière, Vallée-Jonction, Québec, 2022* (annexe 1 : p. 8 à 59).

Dans le cadre du contexte plus précis de la zone d'intervention archéologique de 2024, tous les vestiges repérés se situent dans les aires d'activités ferroviaires de triage, de gare et d'entrepôt ainsi que d'anciens ateliers, actifs en 1936 (Gagnon 2022 : 20). Cependant, le développement urbain de la ville de Vallée-Jonction a rapidement entouré de maisons le chemin de fer et ses zones d'activités.

Dans le secteur à la jonction entre la rue du Pont et le chemin de fer, le lot 3 715 786 (séparation cadastrale actuelle) ne comportait pas de maison, mais était à proximité de trois à quatre bâtiments sur le plan d'assurance-incendie de 1929 (figure 4).

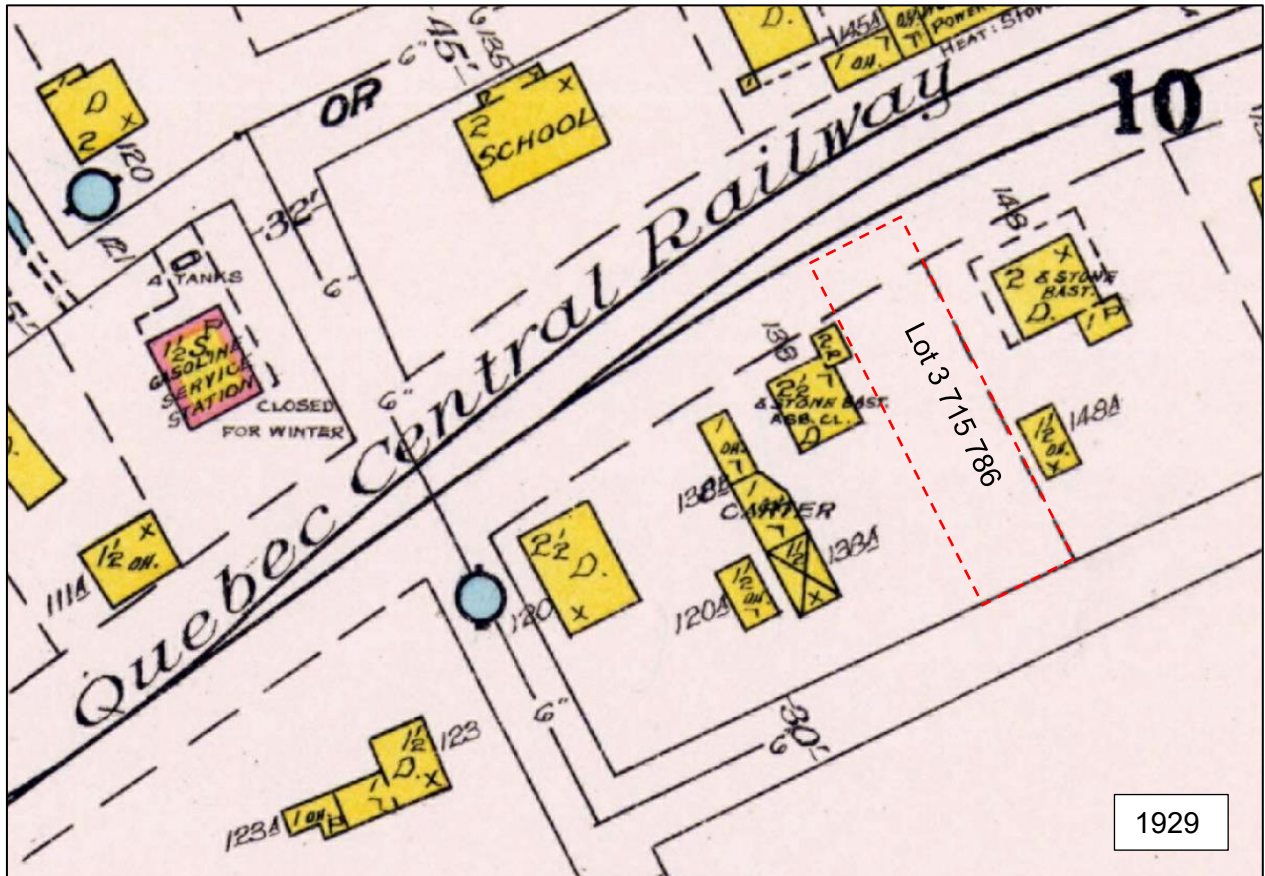


Figure 4. Plan d'assurance-incendie daté de 1929 qui illustre les maisons le long du chemin de fer, à Vallée-Jonction (BANQ, Village of L'Enfant Jésus [Valley Junction] Que., 1929, Underwriters' Survey Bureau, 0000236189)

Il est possible qu'un bâtiment soit construit entre 1929 et 2009, puisqu'il semble il y avoir une maison sur la photographie en noir et blanc, non datée, sur le circuit patrimonial de Vallée-Jonction (figure 5). Cependant, les archives disponibles ne permettent pas de confirmer davantage cette hypothèse. En 2008, une réforme cadastrale sépare l'ancien lot 770-9 en deux lots, le 3 715 786 et le 3 716 426 (actuel 255, rue Hébert). En septembre 2009, il est possible de confirmer qu'une maison est bâtie au 259, rue Hébert, sur le lot 3 715 786 (Google Street View 2009). À la suite d'inondations majeures en 2019, la maison est démolie entre juin 2021 et juin 2022 (Ville de Vallée-Jonction 2022 : 2-3; Google Earth Pro 2021).

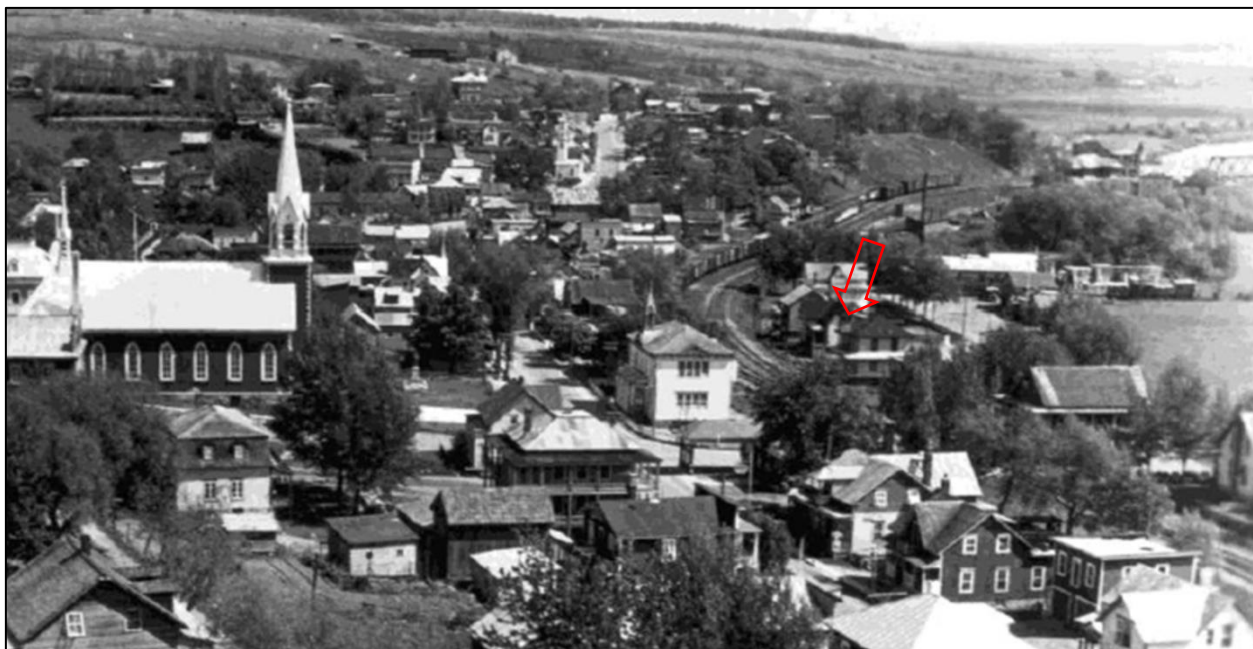


Figure 5. Photographie non datée du centre-ville de Vallée-Jonction. L'emplacement approximatif de la maison au 259, rue Hébert est indiqué d'une flèche rouge (Journal En Beauce, 27 septembre 2012, <https://www.enbeauce.com/actualites/culturel/28392/vallee-jonction-devoile-son-histoire-par-un-circuit-patrimonial>)

Dans le secteur de l'ancienne gare de chemin de fer, maintenant le Musée Ferroviaire de Beauce en 2024, on retrouve le cœur des différentes traces d'aménagements ferroviaires. Le chemin de fer arrive à Vallée-Jonction en 1876, au passage du tronçon qui relie Lévis, Scott-Jonction à Saint-Joseph, et le premier pont ferroviaire couvert est mis en place en 1881 (Gagnon 2022 : 11). Au courant de la même année, la compagnie Quebec Central achète les infrastructures de la compagnie Lévis and Kennebec. Il faut attendre à 1917 avant la construction de la gare de Vallée-Jonction, en blocs de ciment qui imitent la pierre (MCC [En ligne]). Dans les années 1960, la Quebec Central diminue ses services de transport des marchandises et abandonne complètement son service de trains de passagers, jusqu'au dernier passage de son train de passagers le 29 avril 1967. Le bâtiment a été cité immeuble patrimonial en 2002 et possède une désignation fédérale par la Commission des lieux et monuments historiques du Canada depuis 1991 (MCC [En ligne]). Selon sa fiche de valeur patrimoniale fédérale, l'architecture du bâtiment possède plusieurs éléments caractéristiques :

« Parmi les éléments caractéristiques de la gare ferroviaire du Canadien Pacifique à Vallée-Jonction, il faut noter : son bâti décalé qui, à partir de la porte-cochère en retrait, augmente régulièrement du côté de la voie, donnant à la gare une forme de T, la masse décalée en trois parties, représentées par les trois volumes du bâtiment, chacun ayant une forme de toit distincte : la porte-cochère ouverte sous un toit en croupe, le corps de la gare avec son toit en croupe plus élevé et les lucarnes en saillie, et la partie extrême de la gare avec son toit en croupe et sa lucarne perpendiculaire à la voie, ses proportions importantes et sa masse compacte, l'équilibre évident des lignes verticales, la disposition régulière des ouvertures, la proéminence et la complexité du toit vu depuis les quatre côtés, les détails architecturaux pittoresques, en particulier les formes

irrégulières de la toiture, les larges avant-toits qui forment un abri pour les voyageurs, la porte-cochère, les lucarnes, les matériaux originaux : les murs en blocs de béton texturé, les fondations en béton, la toiture en bardeaux, les fenêtres à vitres unies, les portes en bois et la boiserie, la qualité de l'exécution de la maçonnerie, en particulier la lucarne du bureau du chef de gare qui semble être en bois, [...] l'intégrité d'ensemble de la forme, du plan, des matériaux et des détails du bâtiment. » (Gouvernement du Canada [En ligne])

De plus, sur le plan d'assurance-incendie de 1929, on remarque une plateforme de béton tout autour du bâtiment, probablement coulé lors de sa construction en 1917 (figure 6). Enfin, plusieurs aménagements ferroviaires avaient été recensés dans l'étude de potentiel archéologique pour le secteur d'intervention de 2024 (figure 7) et certains ont également été repérés lors de l'intervention de 2023, qui seront détaillés dans le présent rapport d'intervention (MTMD, à venir).

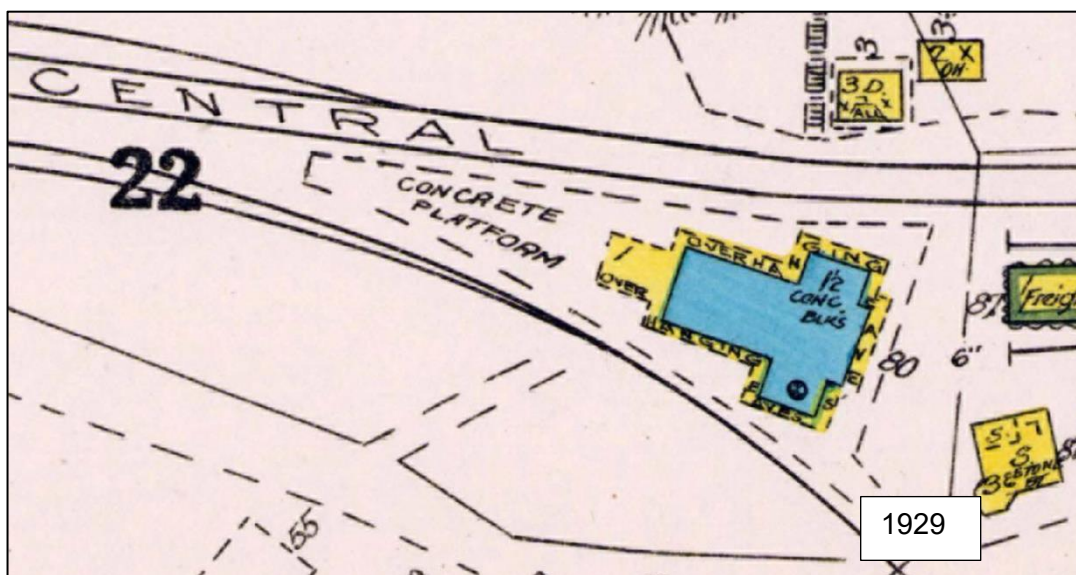


Figure 6. Plan d'assurance-incendie daté de 1929 qui illustre la gare de chemin de fer de Vallée-Jonction (BANQ, Village of L'Enfant Jésus [Valley Junction] Que., 1929, Underwriters' Survey Bureau, 0000236189)

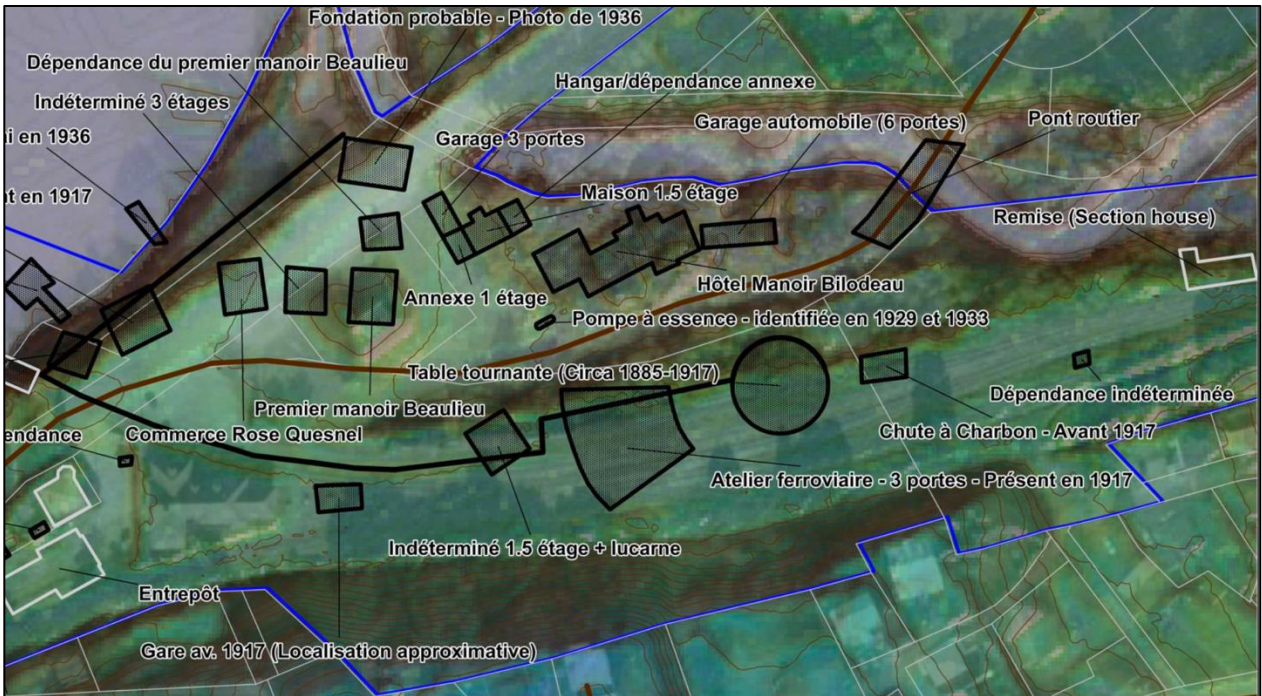


Figure 7. Portion du plan de localisation du bâti détruit et recensé sur fond photographique de 2015, près de l'ancienne gare de Vallée-Jonction (Gagnon 2022 : 26, carte 8, voir annexe 1)

4. ÉTAT DES CONNAISSANCES ARCHÉOLOGIQUES DU SECTEUR

Le site archéologique CcEr-1 se positionne sur la rive est de la rivière Chaudière, au sein de la ville de Vallée-Jonction (planche 2). Une seule opération a été mise en place avant les travaux réalisés par Artéfact urbain à l'hiver et au printemps 2024. Selon les données actuellement en notre possession, il s'agit d'une intervention de sauvetage réalisée par le MTMD en octobre 2023. Cependant, à l'écriture du présent rapport, le rapport est toujours en rédaction (MTMD, à venir).

À l'intérieur du site CcEr-1 se trouve un immeuble patrimonial cité, soit la gare de Vallée-Jonction. Il s'agit d'une gare ferroviaire en blocs de ciment imitant la pierre, construite en 1917, et qui sera abandonnée au cours des années 1960.

Également, une grande quantité de zones d'information archéologique se retrouvent dans un périmètre de 10 km du site archéologique CcEr-1. La planche 2 et le tableau 2 présentent l'ensemble de ces données archéologiques. Ce rayon englobe également deux sites archéologiques, soit CbEr-1, un ancien cimetière dans la municipalité de Saint-Frédéric, puis CbEr-2, un moulin dans la municipalité de Saint-Joseph-des-Érables (planche 2).

Tableau 2. Zones d'information archéologique dans un rayon de 10 km de l'intervention archéologique à Vallée-Jonction

Auteur/firme/ promoteur	Titre du rapport	Année de publication
Morin, Bertrand	Reconnaissance archéologique dans la région de la rivière Chaudière, été 1975.	1976
Taillon, Hélène	Les Amérindiens sur la Chaudière, reconnaissance archéologique, été 1990.	1991
Laliberté, Marcel	Inventaires archéologiques, Direction générale de l'Est, Service du support technique, 1994.	1994
Chrétien, Yves	Contrat n° 4250-95-AD01. Inventaires archéologiques. Direction générale de Québec. Direction de Chaudière-Appalaches. Service – Inventaires et plan. 1995.	1995
Pintal, Jean-Yves	Interventions archéologiques, Direction de Chaudière-Appalaches.	1999
Pintal, Jean-Yves	Interventions archéologiques, direction de Chaudière-Appalaches (été 2002).	2003
Patrimoine Experts	Inventaires archéologiques (été 2002), Direction de la Chaudière-Appalaches, Direction générale de Québec et de l'Est.	2003
Pintal, Jean-Yves	Inventaires archéologiques (été 2003). Direction de la Chaudière-Appalaches.	2004
Pintal, Jean-Yves	Inventaires archéologiques (été 2004). Direction de la Chaudière-Appalaches.	2005
Patrimoine Experts	Inventaires archéologiques (été 2004). Direction de Chaudière-Appalaches. Direction générale de Québec et de l'Est.	2005
Pintal, Jean-Yves	Inventaire archéologique (été 2007). Direction de la Chaudière-Appalaches.	2008
Artefactuel	Inventaires archéologiques (2007). Direction de la Chaudière-Appalaches.	2009
Pintal, Jean-Yves	Inventaire archéologique (2011). Direction de la Chaudière-Appalaches. Direction générale de Québec et de l'Est.	2012
Artefactuel	Inventaires archéologiques (2012). Direction de la Chaudière-Appalaches.	2013
Pintal, Jean-Yves	Direction de la Chaudière-Appalaches. Inventaire archéologique (2013).	2014
Pintal, Jean-Yves	Saint-Joseph-de-Beauce. Nouveau centre sportif. Inventaire archéologique.	2017
Pintal, Jean-Yves	Saint-Joseph-de-Beauce. Centre sportif. Nouvel emplacement 2019. Inventaire archéologique.	2019

Planche 2. Sites archéologiques et zones d'information archéologique à proximité de l'intervention à Vallée-Jonction

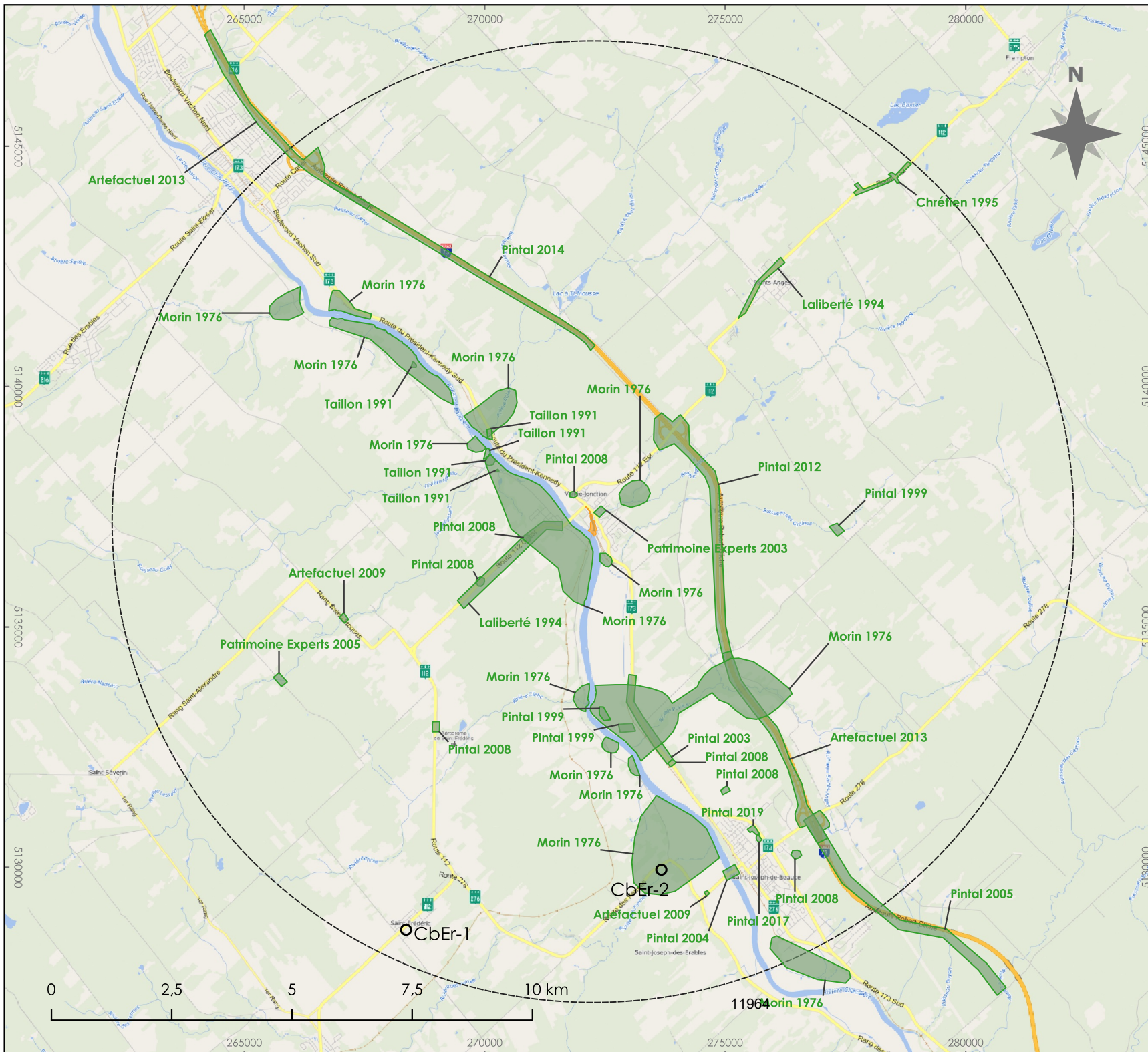
-  Site archéologique
CcEr-1
-  Zones d'information
archéologique
-  Sites archéologiques
-  Rayon de 10 km autour
du site CcEr-1

Système de coordonnées :
NAD 83 MTM Fuseau 7
(EPSG : 32187)

Fond de carte : Carte de base du
Gouvernement du Québec (Service
d'imagerie du gouvernement du
Québec)

Échelle :
1 : 105 000

Cartographie :
Simon Paquin, archéologue
Septembre 2024



5. RÉSULTATS DE LA SURVEILLANCE ARCHÉOLOGIQUE

Les résultats des travaux de surveillance réalisés lors de la réhabilitation des ateliers mécaniques ferroviaires et de la reconstruction du pont ferroviaire de la rivière Chaudière à Vallée-Jonction ont été subdivisés en deux. Les opérations CcEr-1-2 et CcEr-1-3 seront ainsi présentées séparément.

5.1 Opération CcEr-1-2

L'opération CcEr-1-2 inclut la majorité des zones expertisées lors de la présente intervention et correspond à la partie de la zone d'étude comprise entre le Musée Ferroviaire de Beauce et la rue du Pont (planche 3). En tout, 11 sous-opérations y ont été circonscrites et elles seront décrites ci-bas. Les vestiges mis au jour sont localisés sur la planche 4 et résumés au tableau 3.

Tableau 3. Description sommaire des vestiges mis au jour dans la sous-opération CcEr-1-2

Vestiges	Localisation	Découverte	Description et interprétation sommaire
2C100	Extrémité nord-ouest de la zone, près de la rue du Pont	2024	Plateforme en granite gris associée à la cour arrière d'une habitation qui était située au 259, rue Hébert, détruite entre 2021 et 2022.
2C101	Extrémité nord-ouest de la zone, près de la rue du Pont	2024	Plateforme en béton sur briques, fonction inconnue.
2D100	Au nord-est de l'ancienne gare	2024	Fondation en béton sur lit de grosses pierres, pointe de la plateforme de la gare.
2E100	Au sud de l'ancien pont de train, à gauche de l'ancien chemin de fer	2023	Structure en béton avec madriers de bois, fondation ou élément d'un atelier ferroviaire.
2E101	Au sud de l'ancien pont de train, à gauche de l'ancien chemin de fer	2023	Structure en béton avec madriers de bois, fondation ou élément d'un atelier ferroviaire.
2F100	Au sud de l'ancien pont de train, à droite de l'ancien chemin de fer	2023	Structure étroite en béton, bâtiment secondaire.
2H100	À gauche de l'ancien chemin de fer, à la hauteur de la rue Labbé	2023	Structure circulaire en béton, plaque tournante pour redirection des trains.
2K100	À 40 m au sud de 2H100	2024	Tuyau en fonte associé aux ateliers ferroviaires.

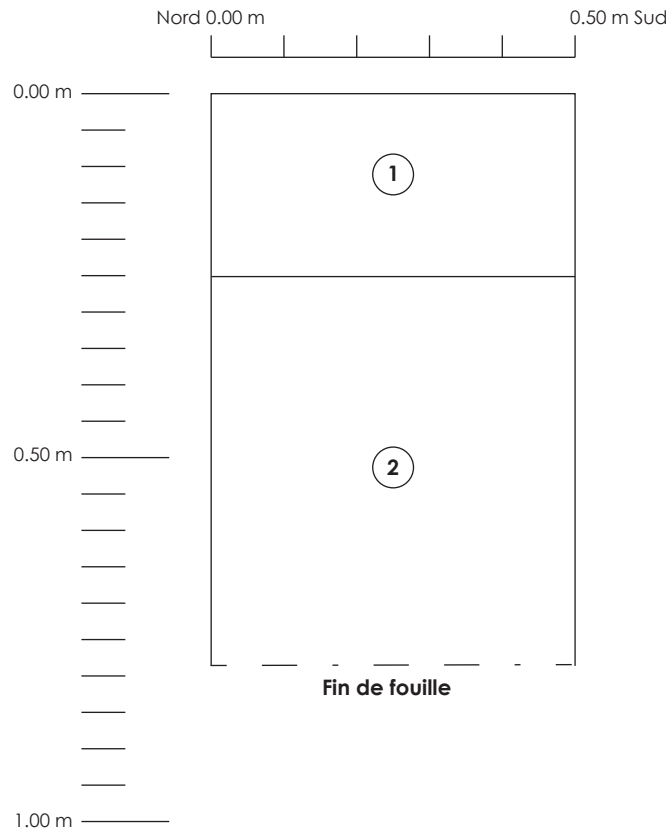
5.1.1 Sous-opération CcEr-1-2A

La sous-opération CcEr-1-2A est située au sud-est de la zone des travaux et longe l'escarpement de la terrasse supérieure de la rivière Chaudière (planche 3). Elle mesure 6 m de largeur sur 135 m de longueur et correspond au dérasement de surface, puis à l'excavation de la partie sud du fossé d'évacuation est. La séquence stratigraphique observée (profil 1) est relativement simple : une couche de surface de 0,25 m composée de sable limoneux organique noir avec inclusions de racines, radicelles, graviers et gravillons (CcEr-1-2A1), puis un limon brun orangé moucheté rouille moyennement compact sur 0,53 m, sans inclusions, considéré comme une couche naturelle (CcEr-1-2A2). Par endroits, une troisième couche est atteinte. Il s'agit d'un limon argileux gris compact sans inclusions d'environ 0,20 m d'épaisseur (CcEr-1-2A3). L'excavation atteint une profondeur maximale d'environ 1 m. Aucun vestige n'a été mis au jour dans ce secteur.

coordonnées :
MTM (Fuseau 7)
X : 272290,49
Y : 5137050,82



Photographie VJS1_BP1_041



Légende

- 1 Sable limoneux organique noir avec inclusions de racines, radicelles, graviers et gravillons.
- 2 Limon brun orangé moucheté rouille moyennement compact et sans inclusion.
- - - - Fin de fouille

Surveillance archéologique
à Vallée-Jonction

Profil 1. Sous-opération CcEr-1-2A – paroi est

11968
Artefact
Urbain



Infographie : septembre 2024

5.1.2 Sous-opération CcEr-1-2B

La sous-opération CcEr-1-2B est à l'extrémité sud-ouest de l'opération CcEr-1-2 et forme un polygone irrégulier d'une longueur d'environ 50 m, sur une largeur de 20 m au sud et 8 m au nord (planche 3). Le couvert végétal y a été retiré sur toute sa surface, mais aucune excavation mécanique n'y a été effectuée. Deux sondages y ont cependant été réalisés par l'archéologue pour observer la séquence stratigraphique du secteur (voir planche 3). Le sondage S1 présente une surface gazonnée sur limon sableux brun rougeâtre homogène, peu compact, avec des inclusions de radicelles et de quelques gravillons (environ 5 %) de 0,05 à 0,07 m (CcEr-1-2B1), suivi d'une couche de limon sableux brun-gris homogène, moyennement compact, avec inclusions de roches (30 %, constitué de gravillons (50 %), graviers (40 %), cailloux (10 %)) (CcEr-1-2B2). La même succession est observée dans un profil relevé au sud-ouest de la zone (profil 2). Le sondage S2, situé à 10 m au nord de S1, est légèrement différent. Le sol y est plus humide et l'eau y remonte rapidement à 0,10 m de profondeur (figure 8). Les deux couches observées dans le sondage S1 sont présentes, mais une interface grise est visible à la base de CcEr-1-2B1. Aucun vestige n'a été observé dans cette seconde sous-opération.



Figure 8. Sous-opération CcEr-1-2B, sondage 2, vue vers l'ouest (Photographie VJS1_BP1_267)

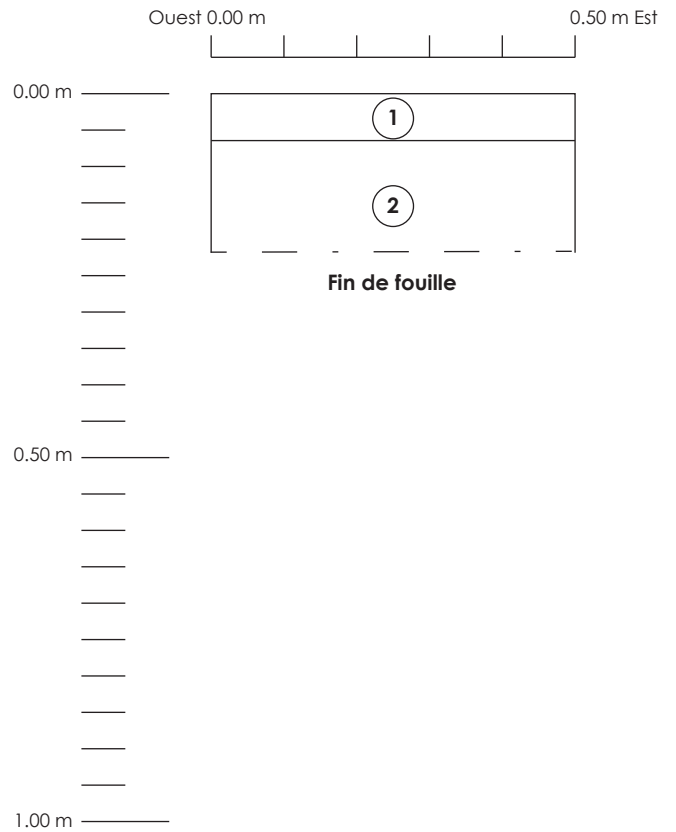
5.1.3 Sous-opération CcEr-1-2C

La sous-opération CcEr-1-2C est située à l'extrémité nord du secteur d'intervention (planche 3). Il s'agit d'un quadrilatère d'environ 2 m de largeur sur 70 m de longueur, correspondant au creusement d'un fossé au sud-ouest du chemin de fer. À l'extrémité nord de la sous-opération, la séquence stratigraphique suivante est observée (profil 3). Sous l'aménagement gazonné d'environ 0,10 à 0,15 m (CcEr-1-2C1), un remblai de sable moyen brun rougeâtre plutôt meuble a été observé, homogène, avec inclusions de graviers (1 %), observé sur 0,90 m au sud-ouest et 0,50 m au nord-est (CcEr-1-2C2). Ce dernier repose sur un sable limoneux brun foncé à noir de 0,05 à 0,10 m, hétérogène, moyennement compact à friable, avec inclusions de scories (50 %), de roches (graviers et gravillons, 5 à 10 %) et d'anthracite (< 1 %) (CcEr-1-2C3). Une lentille grisâtre a été observée dans ce lot. La dernière couche stratigraphique représente un limon à sable fin beige sans inclusions, considéré comme une couche naturelle (CcEr-1-2C4).

coordonnées :
MTM (Fuseau 7)
X : 272249,15
Y : 5136995,76



Photographie VJS1_BP2_029



Légende

- 1 Surface gazonnée sur limon sableux brun rougeâtre homogène, peu compact, avec inclusions de radicelles et de quelques gravillons.
- 2 Limon sableux brun-gris homogène, moyennement compact, avec inclusions de pierres (30%, composé de gravillons (50%), de graviers (40%) et de cailloux (10%)).

- - - Fin de fouille

**Surveillance archéologique
à Vallée-Jonction**

Profil 2. Sous-opération CcEr-1-2B – paroi nord

11970 **Artefact
Urbain**

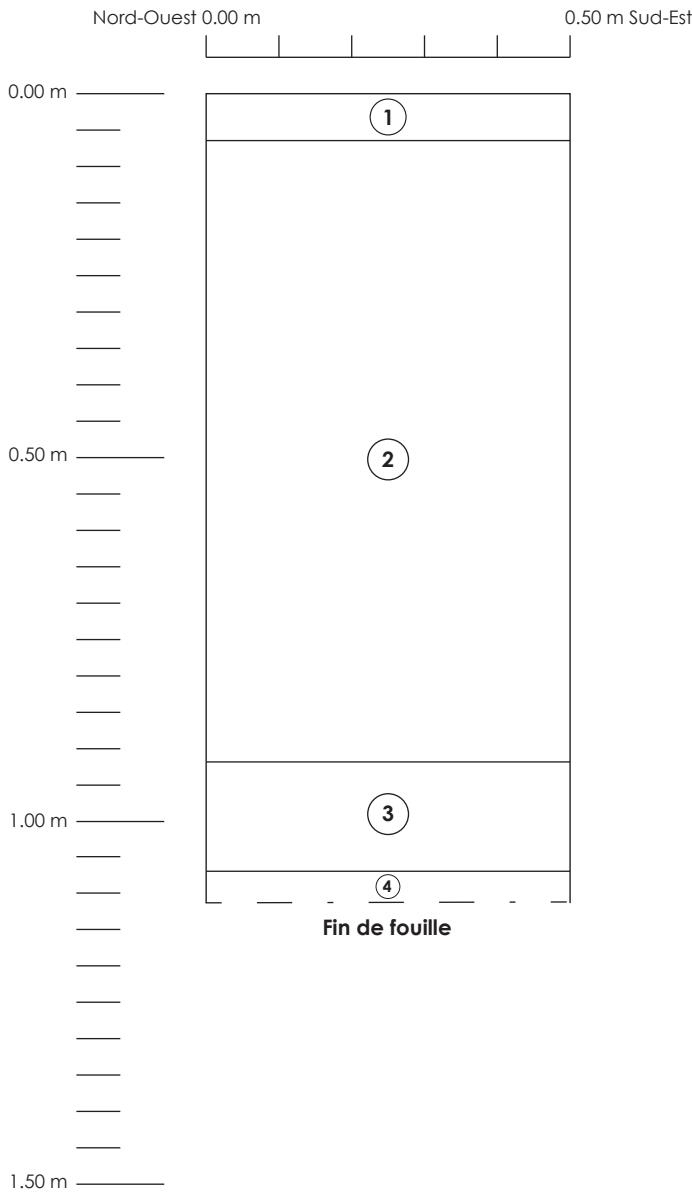


Infographie : septembre 2024

coordonnées :
MTM (Fuseau 7)
X : 272095,02
Y : 5137496,83



Photographie VJS1_BP1_269



Légende

- 1 Sable limoneux organique brun foncé avec inclusions de racines, radicelles et pierres (10%, composé de gravillons (70%) et de graviers (30%)).
 - 2 Sable moyen brun-rougeâtre plutôt meuble, homogène, avec inclusions de gravier (1%).
 - 3 Sable limoneux brun foncé hétérogène, moyennement compact à friable, avec inclusions de scories (50%), d'anthracite (<1 %) et de pierres (5 à 10 %, composé de graviers (70%) et de gravillons (30%)).
 - 4 Limon à sable fin beige homogène, compact et sans inclusion.
- - - Fin de fouille

**Surveillance archéologique
à Vallée-Jonction**

Profil 3. Sous-opération CcEr-1-2C – paroi nord-est

Artefact
Urbain



Infographie : septembre 2024

Deux vestiges ont été mis au jour dans la sous-opération CcEr-1-2C (planche 4). Il s'agit d'une dalle constituée d'un seul bloc de granite blanc-grisâtre, nommé CcEr-1-2C100 et dégagé sur 0,55 m de large et 3 m de longueur (figure 9). Un rebord de 0,03 m de large sur 0,01 m de haut est présent du côté est du vestige. À 0,30 m sous ce dernier, un second vestige (CcEr-1-2C101) a été mis au jour. Il s'agit d'une dalle de béton posée sur un lit de briques, orientée approximativement est-ouest (figures 10 et 11). Ce vestige mesure 0,84 m de largeur, 0,22 m de hauteur (0,10 m pour le béton et 0,12 m pour le lit de briques) et il a été dégagé sur une longueur de 2,70 m. Des stries perpendiculaires sont observées à sa surface et il repose sur un lot de poussière de pierre (CcEr-1-2C5, seulement visible sur la figure 10), qui lui-même repose sur le lot de sable moyen brun rougeâtre CcEr-1-2C2. Enfin, le lot CcEr-1-2C3 est présent sous le lot CcEr-1-2C2, mais ne contient pas de scories (contrairement à la description du profil 3).



Figure 9. Vestige CcEr-1-2C100 dégagé, vue vers le nord-est (Photographie VJS1_BP1_284)



Figure 10. Vestige CcEr-1-2C101, lit de pose en brique et en dessous, le lot de poussière de pierre CcEr-1-2C5, vue vers le sud-est (Photographie VJS1_BP1_276)



Figure 11. Vestige CcEr-1-2C101 dégagé, vue vers le sud-ouest (Photographie VJS1_BP1_280)

5.1.4 Sous-opération CcEr-1-2D

La sous-opération CcEr-1-2D est située tout juste au nord de l'ancienne station de train (planche 3) et correspond à l'excavation et la démolition du vestige CcEr-1-2D100. Le sommet de ce vestige a été observé par l'archéologue à son arrivée sur le terrain. Il se compose de béton de couleur gris pâle à jaune, il est plutôt friable et présente des inclusions de pierres arrondies et subarrondies de tailles variées. Dans l'ensemble, le vestige CcEr-1-2D100 représente un mur de forme plus ou moins triangulaire (planche 4). Le segment a une longueur totale de 36,6 m, le segment nord a une longueur totale de 2,4 m, puis le segment ouest a une longueur totale de 33,7 m. Pour sa part, son épaisseur varie entre 0,30 et 0,60 m (figure 12). Ce vestige est posé sur un lit de grosses pierres arrondies à subarrondies (CcEr-1-2D1) d'environ 1,30 m d'épaisseur (profil 4). Dans ce lot sédimentaire, les pierres font généralement entre 0,10 et 0,50 m de diamètre, mais certaines de plus grande taille ont été observées. Aucune autre couche n'a pu être notée sous le lot CcEr-1-2D1 en raison de l'accumulation de boue gênant la visibilité. Les couches supérieures ont été retirées lors des travaux de 2023.

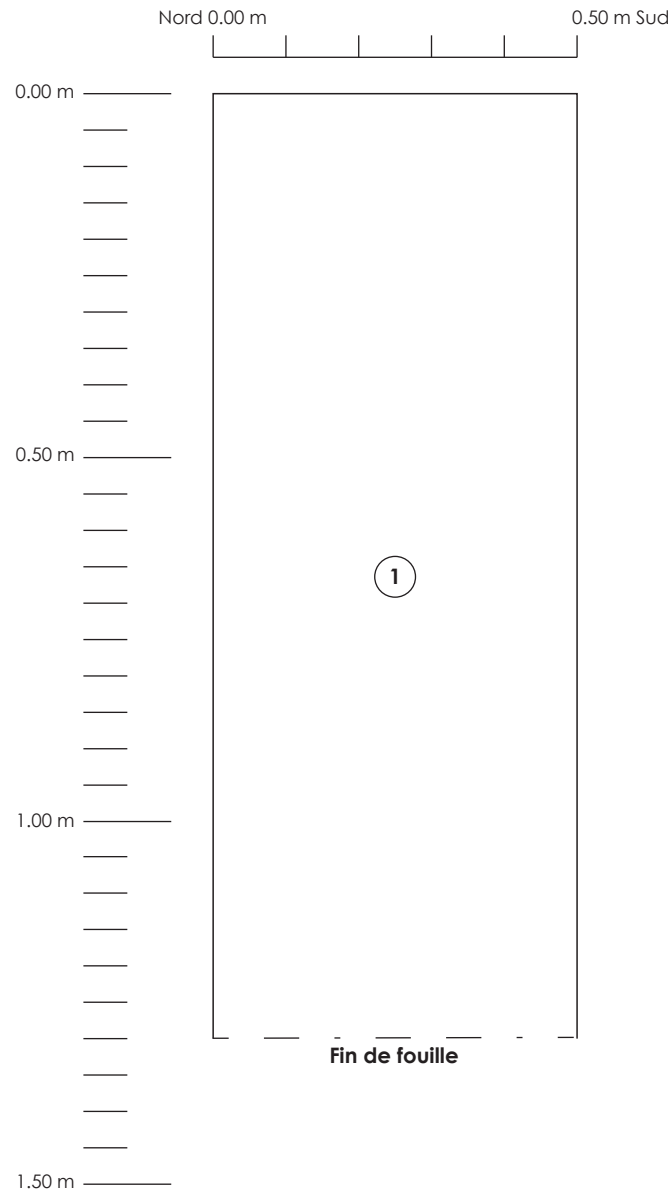


Figure 12. Vestige CcEr-1-2D100, section ouest, vue vers le nord-est (Photographie VJS1_BP1_164)

coordonnées :
MTM (Fuseau 7)
X : 272282,25
Y : 5137011,54



Photographie VJS1_BP1_173



- Légende**
- 1 Lit de pierre arrondies à subarrondies de 0.10 à 0.50 m de diamètre avec une matrice sableuse brune grisâtre.
 - - - Fin de fouille

**Surveillance archéologique
à Vallée-Jonction**

Profil 4. Sous-opération CcEr-1-2D – paroi est

11975 **Artefact
Urbain**

5.1.5 Sous-opération CcEr-1-2E

La sous-opération CcEr-1-2E est située à l'est de la zone d'intervention, entre la rivière Morency et la sous-opération CcEr-1-2A, puis longe l'escarpement de la terrasse supérieure de la rivière Chaudière (planche 3). Elle mesure 6 à 10 m de largeur sur 118 m de longueur et correspond au dérasement de surface, puis à l'excavation de la partie nord du fossé d'évacuation est. La séquence stratigraphique y est généralement simple, sauf près des vestiges CcEr-1-2E100 et CcEr-1-2E101. Un profil relevé derrière le vestige CcEr-1-2E100 montre la séquence complète des lots observés dans la sous-opération (profil 5). La couche de surface n'a pas pu être observée, puisqu'elle a été dérasée avant le début des travaux. Ainsi, le lot CcEr-1-2E1 est constitué d'un sable moyen brun pâle d'environ 0,20 m d'épaisseur, assez homogène, peu compact, avec des inclusions de pierres (50 % de la couche, composé de gravillons (40 %), de graviers (40 %) et de cailloux (20 %) subarrondis à arrondis). Le lot CcEr-1-2E2 se compose d'un sable légèrement limoneux noir de 0,09 m d'épaisseur, hétérogène, peu compact, avec des inclusions de scories (50 %), de pierres (30 %, composé de gravillons (70 %), de graviers (25 %) et de cailloux (5 %) subangulaires), de petits fragments de briques (< 1 %) et d'anthracite (< 1 %). Des lentilles de sable fin et des lentilles de sable et de scories rouges ont été observées dans ce lot (figure 13). Le lot CcEr-1-2E3 présente une épaisseur de 0,20 m et il a une composition identique au lot CcEr-1-2E1. Par la suite, le lot CcEr-1-2E4 représente un limon sableux brun foncé avec des marbrures de limon orangé de 0,25 à 0,30 m d'épaisseur, hétérogène, avec des inclusions de pierres (10 %, composé de gravillons (60 %), de graviers (30 %) et de cailloux (10 %)), de charbon de bois (< 1 %), d'anthracite (< 1 %), puis de racines et de radicelles (< 1 %). Un tesson de terre cuite fine vernissée blanche a d'ailleurs été observé en paroi. Le lot CcEr-1-2E5 est constitué d'un limon sableux brun très foncé de 0,10 à 0,15 m d'épaisseur, il est homogène, avec des inclusions de gravillons angulaires (30 %) et de charbon de bois (1 %). Le lot CcEr-1-2E6 représente un limon à sable fin orangé de 0,40 à 0,50 m d'épaisseur, il est homogène, compact, puis avec des inclusions de pierres (5 % de la couche, composé de gravillons (60 %) et de graviers (40 %) arrondis). Ce lot est parfois beige ou gris-beige, selon l'emplacement où il est observé dans la sous-opération. Le dernier lot observé, nommé CcEr-1-2E7, est similaire en composition à la couche CcEr-1-2E6, mais de couleur plus foncée et plus compact.

Deux vestiges ont été observés dans la sous-opération CcEr-1-2E (planche 4). Ceux-ci avaient été mis au jour de manière fortuite lors des travaux de décapage de 2023 et relevés partiellement lors d'une intervention du MTMD cette même année (MTMD, à venir). La présente intervention a également permis leur enregistrement complet. Le vestige CcEr-1-2E100 est une structure rectangulaire en béton, d'une longueur maximale de 22,12 m sur une largeur maximale de 6,97 m. Cette structure est composée d'un rectangle central de 18,32 m sur 3,97 m, orienté nord-sud et présentant une extension carrée au centre du mur ouest de 3,66 m sur 3 m, puis inclut deux plateformes parallèles à l'extrémité sud (figure 14). Les murs du quadrilatère sont d'une épaisseur de 0,46 m, avec des madriers encastrés sur leur sommet (figure 15). Ces murs s'épaississent progressivement à leur base et atteignent une hauteur totale d'au moins 1,50 m. Les plateformes parallèles au sud font 3,8 m de longueur sur 0,84 m de largeur et sont à une distance de 0,77 m l'une de l'autre. Elles s'appuient sur le rectangle central, sans y être jointes.

coordonnées :
MTM (Fuseau 7)
X : 272249,56
Y : 5137205,43



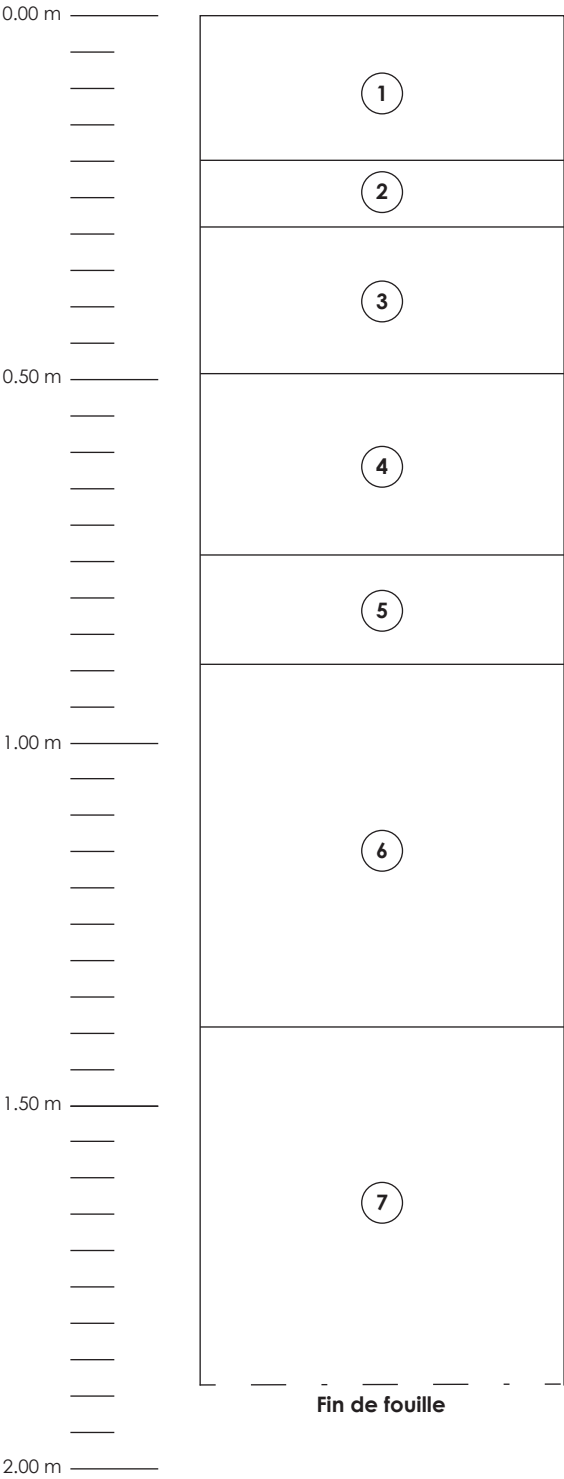
Photographie VJS1_BP1_202

Légende

- 1 Sable moyen brun pâle assez homogène, peu compact, avec inclusions de pierres (50%, composé de gravillons (40%), de graviers (40%) et de cailloux (20%) subarrondies et arrondis).
- 2 Sable légèrement limoneux noir, hétérogène, peu compact, avec inclusions de scorie (50%), de pierres (30%, composé de gravillons (70%), graviers (25%) et cailloux (5%) subangulaires), de petits fragments de brique (<1%) et d'anthracite (<1%).
- 3 Sable moyen brun pâle assez homogène, peu compact, avec inclusions de pierres (50%, composé de gravillons (40%), graviers (40%) et cailloux (20%) subarrondies et arrondis).
- 4 Limon sableux brun foncé avec marbrures de limon orangé hétérogène, avec inclusions de pierres (10%, composé de gravillons (60%), de graviers (30%) et de cailloux (10%), de charbon de bois (<1%), d'anthracite (<1%) et de racines et radicelles (<1%). Un tesson de terre cuite fine vernissée blanche a été observé en paroi.
- 5 Limon sableux brun très foncé homogène, plutôt compact, avec des gravillons angulaires (30%) et du charbon de bois (1%).
- 6 Limon à sable fin orangé homogène, compact, avec inclusions de pierres (5%, composé de gravillons (60%) et de graviers (40%) arrondis).
- 7 Limon à sable fin orange foncé homogène, très compact, avec inclusions de pierres (10%, composé de gravillons (60%) et de graviers (40%) arrondis).

Fin de fouille

Nord-ouest 0.00 m 0.50 m Sud-est



Surveillance archéologique
à Vallée-Jonction

Profil 5. Sous-opération CcEr-1-2E – paroi nord-est

11977
Artefact
Urbain

0 50 cm

Infographie : septembre 2024